

Charte de fonctionnement de business collectif



Rappel : Avez-vous pensé à échanger avec votre chargé(e) d'accompagnement à propos de cette réponse collective ?

Vos chargé(e)s d'accompagnement sont disponibles pour vous accompagner et vous orienter dans le cadre de ce business.

1. Descriptif du dispositif :

Type de dispositif :

- Appel d'offre
- Appel à projet
- Référencement
- Autre. Préciser : Cliquez ici pour taper du texte.

Donneur d'ordre : Cliquez ici pour taper du texte.

Nom du dispositif : Cliquez ici pour taper du texte.

Objectifs : Choisissez un bloc de construction.

Missions : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée du dispositif : Cliquez ici pour taper du texte.

Autres infos : (territoires, volume d'activité, montant, durée....) Cliquez ici pour taper du texte.

2. Membres d'Elycoop participant au dispositif :

Nom	Prénom	(CAPE / CESA)	Domaines de compétence Activité mentionnée sur le descriptif d'assurance

Membre pilote du dispositif : Cliquez ici pour taper du texte.

3. Processus de décision : quelle est la méthodologie de prise de décision, les règles de fonctionnement ?

Cliquez ici pour taper du texte.

4. Intégration de nouveaux membres, conditions d'ouverture : quelles sont les modalités et les conditions pour un membre d'Elycoop pour rejoindre ce collectif ? A priori aucun dispositif utilisant le numéro SIRET d'Elycoop ne peut être totalement fermé (cf document en annexe : les différentes formes de business)

Cliquez ici pour taper du texte.

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SA à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Siège social Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📠

Charte de fonctionnement de business collectif

5. Mise à jour des règles de fonctionnement : (périodicité, évènement entraînant des changements....)

Cliquez ici pour taper du texte.

6. Principe de répartition du chiffre d'affaire généré par ce dispositif ? (fonction des compétences, répartition territoriale, CA équivalent entre membres....)

Cliquez ici pour taper du texte.

7. Résolution de litige entre membres : processus et médiateurs éventuels

Cliquez ici pour taper du texte.

8. Traitement des frais éventuels : (en rapport avec les temps d'échange et de travail relationnel, réunions, CR, notamment pour le pilote du dispositif mais aussi des territoires d'intervention....)

Cliquez ici pour taper du texte.

9. Principe de facturation : (individuel ou via les échanges internes)

Cliquez ici pour taper du texte.

Toutes les informations sur les échanges internes sont disponibles [en cliquant ici](#).

10. Responsabilité et gestion du risque liés au dispositif : par exemple, dans le cas d'un impayé

Cliquez ici pour taper du texte.

11. Mesures prises en cas de fin de CAPE ou fin de CESA d'un des membres:

Cliquez ici pour taper du texte.

12. Communication :

- a. Souhaitez-vous communiquer en interne sur l'obtention du dispositif ?
 Oui Non

- b. Les membres d'Elycoop peuvent-ils communiquer sur cette relation commerciale dans leurs démarchages commerciaux ou la réponse à un autre dispositif ?
 Oui Non

13. Autres informations utiles :

Cliquez ici pour taper du texte.

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SA à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Siège social Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📄

Charte de fonctionnement de business collectif

Signatures des membres :

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SA à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Siège social Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📠



Traitement des formes de business des membres d'Elycoop



L'objectif de ce document est de définir et d'apporter un cadre de traitement des formes d'engagement au nom d'Elycoop.



En effet, au cours de sa vie d'entrepreneur, un membre d'Elycoop ou un collectif d'entrepreneurs concrétise ses relations commerciales en engageant la responsabilité juridique de la coopérative via l'utilisation du numéro SIRET.

L'activité est hébergée juridiquement par la coopérative. En cas de problème, c'est la coopérative qui est responsable. Chacun doit veiller à la sécurité de l'outil de travail commun.

Ces relations commerciales peuvent prendre diverses formes tels que :

Référencement *
FP Label Appel d'offre
ACCORD-CADRE Agrément
Subvention Charte qualité
Prestations Appel à projet
Sous-traitance

Cliquez sur les liens
pour en savoir +

* *Référencement* : démarche et reconnaissance administrative pour avoir le droit d'exercer un métier ou dans un secteur d'activité, et/ou de bénéficier de financements spécifiques.



Chaque organisme, structure peut utiliser l'un de ces termes pour définir un dispositif qui lui est propre.

Aussi, ne pouvant nous baser uniquement sur leurs appellations, nous avons souhaité clarifier les procédures de traitements de ces dispositifs à partir de leurs caractéristiques et tendre vers une méthodologie de traitement global.

À retenir

Chaque entrepreneur est propriétaire de son activité et utilise des ressources et des biens communs qui ne peuvent et ne doivent pas être privatisés.



Dans les formes de business, nous distinguons deux types de relations commerciales dont les procédures de traitement sont décrites ci-après :

Type 1 : la prestation est clairement définie en termes d'intervenant, de durée, de date, de prix....

Type 2 : les modalités de relation commerciale sont abordées sans pour autant définir précisément les interventions.

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SA à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Siège social Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📠

Charte de fonctionnement de business collectif

Type 1

C'est une contractualisation avec prix/objectifs, compétences précises et personnes clairement nommés.

Type 2

C'est l'ensemble des relations commerciales qui ne correspondent pas à une contractualisation avec prix/objectifs et compétences précises

Dans le cadre de mon accompagnement individuel et suite à ma propre veille j'échange avec mon IP qui me guidera sur la marche à suivre. J'envoie un mail à mon IP pour confirmer mon intérêt et les documents au plus tard 15 jours avant la date de réponse.

1

PHASE DE RÉPONSE

L'entrepreneur ou le collectif est entièrement propriétaire du business.

L'entrepreneur ou le collectif ayant débuté un travail de réponse (mail à son IP, faisant foi) aura la liberté de constituer son équipe et d'intégrer ou pas des entrepreneurs en fonction de l'avancée du travail déjà réalisé.



Traitement en collaboration avec l'IP.



Traitement en collaboration entre l'entrepreneur pilote et Fabim.

2

POSSIBILITÉ D'ACCÉDER AU BUSINESS AUX AUTRES ENTREPRENEURS

Fermé a priori

Ouvert a priori.

Les initiateurs définissent les modalités d'accès :

- Taille du marché ?
- Fermons nous l'accès total à un métier ?
- Les droits d'entrées sont-ils en adéquation avec l'investissement des initiateurs (financier, méthodologie, temps)
- Le nom commercial est-il suffisamment distinct d'Elycoop et du nom du dispositif ?
- Quelle est la durée d'accès au dispositif ?

Passage en comité d'agrément pour valider le degré d'ouverture, les conditions d'accès et le respect des valeurs coopératives.

3

COMMUNICATION

Communication décidée par l'entrepreneur

La coopérative communiquera sur les candidatures acceptées dans le cadre d'une forme de business ouverte.

4

FINALITÉ

Implique des moyens commerciaux et matériels *intuitu personae*

Tous les membres de la coopérative peuvent en bénéficier selon les règles d'ouverture fixées aux étapes 1 et 2.

MAJ : 24/02/2020

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SA à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Siège social Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📠